

CADASTRE FORESTIER

Homologué par le Canton de Valais
en séance du 6 MAR. 2002

Droit de sceau: Fr. 1.08

L'atteste:
Le chancelier d'arrondissement



PLAN N° 24

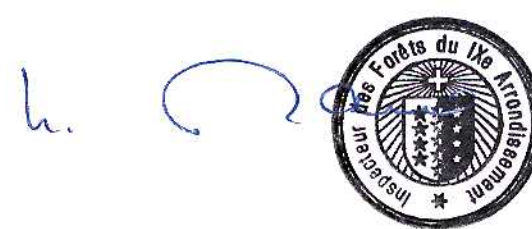
Délimitation du périmètre : Hubert Rappo, Inspecteur du 9ème Arrond.
Relevé 1997 : Bureau de géomètres Vuadens S.A.

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir.

Mise à l'enquête : Limite de la forêt confinant à la zone à bâtir.

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur du 9ème arrondissement



Monthey, janvier 1998

JEAN-MICHEL VUADENS
ING. EPPI/SIA ET GEOM. OFFICIEL
1870 MONTHEY

Jean-Michel VUADENS SA Ing. EPPI/SIA et géom. officiel, Rue de Château-Vieux 5, 1870 Monthey, Tél. 024/472.36.16 Fax 024/472.36.17

MONTHEY

1:500

24

24

